

12ème message technique, message du mercredi 18 mai 2022, 8h

### ***Tordeuse à bandes oblique : Le dépistage peut débuter !***

Le dépistage des larves hivernantes débute dès la floraison. Observez 10 bouquets floraux / arbre sur 10 arbres par parcelle ou secteur de verger. Le seuil d'intervention est de 3% des obs. avec 1 ou plusieurs larves. En présence du seuil d'intervention : Toujours intervenir lorsqu'il y a une période propice à l'activité du ravageur : T° en haut de 15°C et pas de pluie pendant 24 heures. Quelques détails sur les méthodes de lutte contre la TBO :

*Méthodes culturales* : L'éclaircissage des fruits (à 1 fruit / inflorescence) et la taille des gourmands en été permettent d'éliminer les lieux où les larves peuvent s'abriter et donc permettent de lutter contre ce ravageur. Bien qu'efficaces, ces méthodes culturales à elles seules ne sont pas toujours réalisées suffisamment tôt pour éviter les dommages sur fruits...

*Lutte avec insecticides* : Suite à l'implantation de la confusion sexuelle contre le carpocapse et conséquemment la baisse des Tts insecticides, nous retrouvons fréquemment le seuil pour la TBO. En régie conventionnelle, l'insecticide Success (matière active : spinosad) permet un bon contrôle mais une utilisation excessive pourrait mener à la résistance de ce ravageur à cette matière active. *Par exemple, Success utilisé 2 fois dans une même saison soit 1 application sur les larves hivernantes et 1 application sur les larves estivales...* Et nous avons le même problème en régie biologique, l'insecticide Entrust (matière active : spinosad) utilisé à toutes les sautes contre plusieurs ravageurs qui permet également un bon contrôle de la TBO mais il faut faire attention pour la résistance... À juste titre, il faut s'inquiéter de l'apparition de la résistance lors d'une utilisation répétée de ces produits dans une même saison et ce, années après années...

Pour éviter l'apparition de la résistance, il faudra alterner la famille chimique des insecticides afin de maintenir leur efficacité. Le choix des insecticides utilisés est primordial dans votre stratégie. Et donc, en présence du seuil d'intervention voici une piste de solution si les conditions d'application sont au rendez-vous :

**Sur les larves hivernantes, en régie conventionnelle et en régie biologique :**

✚ 1 à 2 application(s) de **Bioprotec PLUS** (*Bacillus thuringiensis*) pendant la floraison + calice / nouaison (si besoin). Ce produit n'est efficace que sur les larves hivernantes, inutile de l'appliquer en été...

Sachez que le **Bioprotec PLUS** doit être ingéré par les larves pour causer leur mort 2 à 5 jours plus tard. Ce produit se lessive très facilement, le facteur le plus important à respecter est donc une bonne période sans pluie après l'application pour donner le temps aux larves de se nourrir. Il faut donc des températures propices à l'alimentation entre l'application et le lessivage du traitement, soit des températures chaudes en fin de journée.

**Conditions d'utilisation du Bioprotec PLUS (autorisé en pomiculture biologique) :**

- Viser les jeunes larves
- L'appliquer en fin de journée ou sous couvert nuageux car UV sensible
- T propice à l'alimentation des larves (T>15C)
- Pas de pluie pour au moins 24 à 48h suivant le traitement.
- Pas de vent
- Selon le fabricant, sous les 25°C, le produit peut se conserver jusqu'à 18 mois. En haut de 25°C cependant, sa capacité de conservation est nettement réduite. À l'achat, vérifiez bien la date de fabrication.

✚ Un autre produit est également disponible sur le marché à base de *Bacillus thuringiensis*, le **XenTari**. L'espèce est toutefois différente de celle du Bioprotec (*Aizawai* plutôt que *Kurstaki*). Bien que nous n'ayons pas utilisé ce produit dans la région, sachez qu'il nécessite les mêmes conditions d'application que le Bioprotec. Permis en régie biologique, il est sous forme de granules et s'entreposerait entre 0-25°C et s'entreposerait jusqu'à 24 mois après sa date de fabrication. ATTENTION, bien ce soit un Bt celui-ci est toxique sur les abeilles, ne pas utiliser durant la floraison !

**Rappel :** Il est interdit de faire un insecticide durant la fleur, seul le **BioProtec** est permis, donc pas de Success pour l'instant!

## **Traitements à l'Apogee**

Pour les entreprises qui désirent utiliser l'Apogee sachez que le premier Tt doit se faire cette semaine. Loin de vouloir généraliser l'utilisation de ce régulateur de croissance, il peut s'avérer utile en cas de trop forte vigueur d'arbre où la densité de plantation n'est pas appropriée, parcelles affranchies ou bien des parcelles taillées trop sévèrement. Éviter également de l'appliquer sur des parcelles trop jeunes (7 ans en moins). Ce produit permet de corriger une situation d'échec dans le contrôle de la vigueur des arbres...

→ **La première application** doit être effectuée lorsque les pousses de l'année ont entre 2,5 cm et 5 cm soit avant la chute des premiers pétales.

→ **La deuxième application** peut être effectuée 2 à 3 semaines plus tard.

Viser une fenêtre d'application avec les conditions suivantes pour une meilleure absorption du produit: T° autour de 18- 20 °C, Faible vent (< 10 Km/h), Humidité relative est élevée (>85%), 8 heures sans pluie après l'application pour une bonne absorption, Intervenir en dilué, Dose : 500 g / ha.